



Déclaration liminaire au CSAL du 5 octobre 2026

Monsieur le Président,

Une fois n'était pas coutume, nous avons tenté de nous astreindre à une certaine brièveté dans nos propos liminaires : une brièveté qui se voulait faire écho à votre approche minimaliste du dialogue social et au peu de considération que vous avez affiché, depuis votre récente prise de fonctions à la tête de la DRFIP, pour les conditions de travail des agent·es de cette Direction.

Mais il y a tant de chose à dire... et cette brièveté ne devait pas être pour nous l'occasion de fermer les yeux sur le contexte international et national dans lequel s'ouvre ce CSAL.

- Difficile en effet de ne pas, ne serait-ce que rappeler, toute l'horreur de la situation de Gaza où désormais « 94 % de la population a besoin d'une aide pour se loger et couvrir ses besoins essentiels » selon une récente alerte de l'ONU.
 - Difficile également de ne pas évoquer l'exacerbation du conflit entre les États-Unis et l'Iran qui affecte largement la stabilité et les économies mondiales.
- Les prix de l'énergie dérapent et l'impact sur l'inflation de leur envolée se fait durement ressentir.

En France, cette hausse des prix grève le pouvoir d'achat des ménages des classes moyennes et populaires (tout particulièrement) qui ont chaque jour un peu plus le sentiment d'être par ailleurs déjà déclassés, délaissés et sacrifiés sur l'autel des politiques de rigueur qu'on leur impose au mépris d'une exaspération populaire grandissante.

Parmi ces Français qui se paupérissent, les fonctionnaires figurent hélas en bonne place. Depuis le début des années 2000, la valeur réelle de notre point d'indice a perdu près de 30 % et ce même-point d'indice est structurellement gelé depuis 2010 (n'ayant connu depuis cette date que de légères et ponctuelles micro-retouches toujours largement inférieures au taux d'inflation).

En juillet dernier le Ministre des Comptes Publics David Amiel indiquait qu'il était cependant loin vouloir endiguer un mal qu'il entendait au contraire aggraver un peu plus encore puisqu'il annonçait en effet qu'il n'y aurait pas plus de revalorisation du point d'indice de la fonction publique en 2027 qu'en 2026. Une annonce confirmée jeudi 1^{er} octobre avec la présentation du nouveau projet de loi de finances.

Dans un tel contexte, **le 29 septembre dernier**, avec une large intersyndicale Fonction Publique et des mouvements de la jeunesse, Solidaires Finances Publiques appelait ainsi fermement et massivement à la grève et à la manifestation pour défendre nos rémunérations et exiger par ailleurs que notre Fonction Publique, aujourd'hui décimée par des années de saignées budgétaires successives, retrouve et dispose enfin des moyens pour assurer décemment et pleinement ses missions.

Avec des aides aux entreprises qui s'élèvent 211 milliards d'euros par an et une fraude fiscale estimée, elle, à 100 milliards d'euros ; il y a pour nous une réelle forme d'indécence à entendre un Ministre tenter d'expliquer que « **nos caisses sont vides** » lorsqu'il s'agit de revaloriser nos rémunérations - *qui en ont pourtant un besoin urgent* - ou lorsqu'il s'agit de redonner par ailleurs à des services publics, désormais exsangues, les capacités d'œuvrer véritablement à la réalisation de ses missions d'intérêt général.

A la Direction Régionale des Finances Publiques de Paris ce sont ainsi près de 20 % des agent·es qui, malgré des fins de mois de plus en plus difficiles, ont répondu à cet appel, et beaucoup ont rejoint nos cortèges en manifestation mardi dernier.

Nous tenons ici d'ailleurs à saluer toutes celles et ceux qui en se joignant au cortège de Solidaires Finances Publiques Paris mardi dernier ont eu à supporter, en début de parcours, les provocations répétées, physiques et verbales, du « syndicat » de Police « Alliance » (*dont la proximité avec l'extrême droite n'est plus franchement un mystère*) et qui s'était « invité », en nous imposant sa présence à cette manifestation avec des intentions qui nous laissent aujourd'hui plus que perplexes mais peuvent cependant alimenter de profondes inquiétudes.

Cette manifestation a cependant été surtout l'occasion de mettre une nouvelle fois en lumière le délabrement de l'ensemble de nos services publics.

Solidaires Finances Publiques Paris tient ainsi et notamment à afficher son soutien aux sapeurs pompiers qui - *à l'instar des infirmier·es durant la crise Covid* - sont les qu'on loue la valeur de leur travail et de leur implication comme cela été le cas durant l'été pour continuer à les priver des moyens techniques et de la reconnaissance financière et matérielle qu'ils attendent.

Les incendies de l'été ont également mis en évidence l'ampleur des moyens qui leur font manifestement de plus en plus structurellement défaut.

La répétition des épisodes caniculaires que nous prédisent tous les spécialistes a de quoi inquiéter si tous les enseignements ne sont pas tirés rapidement des feux de forêts massifs qui ont ravagé le pays depuis le début de l'été.

Nous ne pouvons espérer pour les Sapeurs Pompiers que l'importance et les conséquences de ces phénomènes climatiques seront désormais appréhendés avec plus de considération qu'ils ne l'ont été à la DRFIP Paris.

Sans chercher à passer en revue de façon exhaustive tous les secteurs et les publics qui se sont fortement mobilisés mardi, nous tenons cependant afficher également toute notre solidarité avec la mobilisation des lycéen·nes, et des étudiant·es.

Privé·es des moyens pour étudier dignement dans certains établissements :

- avec des classes surchargées,
- un cruel manque de professeurs
- et des inégalités criantes en termes de conditions de vie scolaires et de moyens alloués (*aboutissant à des situations particulièrement dégradées dans des départements comme celui de la Seine Saint-Denis notamment*),
- avec également des outils de sélectivité comme Parcours Sup'...

nos jeunes ont toutes les raisons d'être en colère et de se mobiliser.

Aujourd'hui pourtant certains médias ne traitent plus leurs mobilisations que sous le seul prisme déformant des quelques débordements et dégradations commises par des acteurs, parfois étrangers à la lutte, dans le seul but de stigmatiser et de « criminaliser » l'action plus que légitime de ces lycéen·es déterminé·es, impliqué·es et socialement engagé·es.

La violence de la répression policière dont ces lycéen·nes font aujourd'hui l'objet est tout aussi effrayante qu'inacceptable et leur mobilisation est cependant d'autant plus salutaire qu'elle révèle, elle aussi, le délabrement et l'abandon des services publics que nous dénonçons également et que nous constatons, nous aussi, au sein de notre administration.

Nous partageons pleinement leur colère et nous craignons de ne pas trouver, hélas, de perspective structurelle d'apaisement ni d'amélioration dans un avenir proche puisque le nouveau projet de loi de finances « austéritaire » prévoit notamment le gel des allocations familiales et des APL qui profitent à de nombreux·ses étudiant·es, ou encore des efforts budgétaires importants aux collectivités locales qui financent la construction et l'entretien des établissements scolaires...

Les 43 milliards d'euros d'économies attendues par le gouvernement Lecomte ne laissent en effet pas la moindre place à l'optimisme sachant que ces « économies » pèseront une fois de plus lourdement sur les dépenses sociales et d'intérêt public :

- le projet de loi de Finances prévoit en effet que les retraités soient mis à contribution,
- il prévoit de s'attaquer aux dépenses de santé
- et entend limiter et freiner toutes les dépenses publiques.

La confirmation du gel du point d'indice des fonctionnaires fait de nouveau partie de l'arsenal de cette politique de rigueur qui voudrait démontrer qu'elle n'a pas d'alternatives alors que les aides aux entreprises versées sans contreparties ne semblent, elles, pas faire l'objet de la moindre remise en cause globale.

L'exaspération salariale est à son comble : une nouvelle fois la Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA) ne sera plus versée aux agent·es publics qui auraient pu y être éligible et leur éviter un trop grand décrochage de leur traitement brut par rapport à l'inflation.

Le versement d'une simple « **indemnité différentielle** » destinée à éviter que la rémunération de certains fonctionnaires ne descende en deçà du SMIC, ne peut décemment pas tenir d'une véritable politique salariale.

Pire, couplée à l'absence de revalorisation globale du point d'indice, elle aboutit à un tassement des grilles particulièrement préjudiciable à très court et moyen terme. L'existence de cette indemnité en elle-même, sa nécessité en disent long sur la réalité et l'ampleur de la paupérisation des fonctionnaires : aujourd'hui ce « complément de rémunération » doit par exemple être versé à des inspecteurs stagiaires sans reprises d'ancienneté pour que leur traitement de départ ne soit pas inférieur au minimum légal).

Dans ce contexte général, la situation de la DGFIP n'est pas réjouissante, elle est même particulièrement préoccupante : nous l'avons vu cet été encore le manque de moyens alloué à notre administration n'est pas sans conséquences et pas des moindres.

Malgré une politique d'informatisation et d'automatisation volontiers outrancière quand il s'agit de permettre le développement à la DGFIP de canaux de communication distants entre l'utilisateur et notre administration, et ainsi « *désintoxiquer l'utilisateur·es de nos accueils* » et /ou à supprimer les moyens emplois ; le sacrifice des investissements alloués à la sécurisation des données a, quant à lui, démontré toute l'ampleur des effets particulièrement néfastes qu'il pouvait avoir.

Malgré les alertes adressées par le Bureau National de Solides Finances Publiques dès le mois de juin relativement aux risques d'attaques informatiques qui ont d'ailleurs été allègrement méprisées par la Direction Générale, plusieurs opérations de cyberattaques ont pourtant bel et bien eu lieu et ont d'ailleurs été largement et fortement médiatisées.

Elles s'ajoutent aux problèmes déjà rencontrés et que nous dénoncions en mars dernier sur le pillage de données Ficoba ou sur l'absence de serveur de sécurité pour palier les potentielles pannes d'Hélios. Un incident ayant failli empêcher le versement de la paye de bon nombre de fonctionnaires de la Territoriale et de l'hospitalière.

Pour en revenir à cet été, une première opération de cyberattaques ciblant notre administration s'est donc traduite par un pillage d'envergure de données fiscales de contribuables à qui nous devons pourtant une totale confidentialité : 678 000 redevables sont concernés : 392867 particuliers et 285 570 professionnels qui peuvent aujourd'hui nourrir toutes les inquiétudes et contactent nos services déjà largement surchargés.

Deux autres opérations de cyber-attaques ont été, par la suite, à déplorer par des pirates annonçant vouloir faire commerce, sur le darkweb, des informations dérobées. Ces deux dernières opérations affectant les données cadastrales de 2 millions de propriétaires ainsi qu'un portail concernant des informations relatives aux successions vacantes.

Ces évènements démontrent combien la sécurité informatique n'a jamais été une priorité pour notre administration qui n'y a pas consacré les moyens nécessaires.

Et dans ce contexte chaotique nous ne pouvons que déplorer par ailleurs un dialogue social dégradé :

- Nous ne nous étendrons pas sur l'enquête de notre Directrice Générale relative aux valeurs de la DGFIP et qui fait grand bruit. Nous ne comptons plus les remontées d'agent·es qui ont eu la curiosité de vouloir regarder d'un peu plus près le questionnaire qui leur a été adressé et sont retrouvé·es particulièrement mécontents d'avoir le sentiment d'être confronté·es à un outil de propagande dont ils et elles ont toutes et tous compris qu'il servirait à instrumentaliser leur parole pour en faire une expression positive au sujet d'une DGFIP qui donne pourtant le sentiment d'être en proie au chaos.

En effet, pour avancer dans ladite enquête la première étape indépassable consiste à opérer un classement parmi des valeurs, toutes positives, qu'ils doivent prêter à la DGFIP. Solidaires Finances Publiques Paris condamne ce type d'entreprises de communication qui heureusement ne trompe pas grand monde et exacerbe bien plus les tensions et la défiance qu'elle ne redore l'image d'une administration qui a plus besoins d'actions socialement concrètes pour redorer son image que d'opérations de propagande.

- Autre dérive que Solidaires Finances Publiques Paris tient à dénoncer avec fermeté : le déploiement des Espaces de Discussion sur le Travail (EDT) décidé nationalement et déployés à Paris avec des effets prévisibles.

Par un message du 9 septembre dernier, nous apprenions en effet, la mise en place de réunions obligatoires, nommés « **Espaces de Discussion sur le Travail** » (EDT) comme cela a déjà été mis en œuvre dans d'autres administrations.

Ce dispositif était intégré dans le plan national pluriannuel 2025-2027 de prévention des risques suicidaires, activé récemment par la DGFIP. Problème : dans le mail envoyé par la Drfip 75, il est mentionné que ce plan pluriannuel « *a été construit en concertation avec les organisations syndicales* » laissant ainsi croire à une adhésion de nos O.S au dispositif des EDT ainsi que, plus largement, au Plan Pluriannuel d'Actions DGFIP 2025 – 2027 alors même que ce même plan a été rejeté nationalement et localement à l'unanimité par l'ensemble des organisations syndicales.

Cette présentation souffre donc originellement d'une première forme de malhonnêteté intellectuelle. Un malhonnêteté d'autant plus préjudiciable que nous sommes particulièrement critiques de ces EDT. Si historiquement Solidaires Finances Publiques a toujours revendiqué la réappropriation du travail par les travailleurs eux-mêmes ainsi que la création d'espaces permettant de discuter

librement du travail, cette revendication ne s'entend que sous la réserve que cette discussion puisse être menée en dehors de la présence des responsables de service.

- Comment en effet parler librement des pratiques managériales toxiques : de ce qui est pourtant un facteur potentiellement déterminant dans le passage à l'acte et la commission d'un suicide ou d'une tentative de suicide dans un atelier animé par celui ou celle qui est susceptible d'être l'auteur de ces mêmes violence managériales ?

Mais le but de ces EDT n'est de toutes façons et en réalité pas de parler et d'identifier les véritables « irritants » et causes du mal pour agir activement en prévention des risques suicidaires. Il s'agit même au contraire pour Solidaires Finances Publiques Paris d'une nouvelle opération de communication destinée à éviter que soient abordées les causes profondes du mal sur lesquels la DGFIP ne souhaite surtout pas agir.

En effet, nous avons appris que les chefs de services chargés de piloter ces ateliers avaient reçu un diaporama particulièrement édifiant expliquant que ces ateliers ne devaient ni être un espace revendicatif ni un espace destiné à recueillir des plaintes. Certaines thématiques devant être considérées comme taboues ou hors sujets : suppressions d'emplois, surcharge et organisation du travail ... Comme par hasard d'autres causes susceptibles d'avoir un impact direct sur le mal qu'on entend pourtant traiter.

Pire encore, pour Solidaires Finances Publiques Paris, il est indécent que cet outil soit détourné pour en faire un instrument visant à doper encore un peu plus l'engagement professionnel des agent·es alors qu'il est pourtant censé avoir une finalité sociale et sanitaire et ne viser qu'à « ***l'amélioration des conditions de travail et la prévention du risque suicidaire*** » des agent·es et que cet objectif est présenté par ailleurs comme « *un engagement fort [sic] de la DGFIP vis-à-vis de tous ses agents.* » Pourtant, la DGFIP n'a pas hésité à assigner un « double objectif » à ces EDT en forme d'exhortation productiviste :

« Renforcer :

- l'implication des agent·es dans l'amélioration du travail
- l'attention de chacun portée à la réalisation du travail »

Pour Solidaires Finances Publiques Paris, cette approche et ce traitement de la prévention des risques de suicides est tout simplement scandaleuse.

Mais, nous ne nous étonnons pas compte tenu des tensions existant à la DRFIP Paris que ces ateliers aient pu mettre en lumière une tension exacerbée dans certains services, une tension dont vous vous refusez de prendre la mesure pour en être largement responsable en laissant perdurer les pratiques managériales toxiques, en imposant des restructurations continues, en alourdissant toujours plus les charges de travail de chacun etc.

Ce n'est pas un hasard pour nous si l'EDT conduit sur le SIE 10e s'est mal passé et a mis en lumière tous les phénomènes dénoncés plus haut à commencer par une hiérarchie qui a démontré cette été encore toute sa capacité de nuisance.

Ces EDT nous offrent ainsi une parfaite transition vers le sujet sur lequel nous vous annonçons vouloir être brefs en introduction. Une brièveté qui devait s'expliquer par l'absence de nécessité de produire de longues démonstrations : un simple rappel de quelques éléments factuels devrait fournir, selon nous, une illustration éloquente et difficilement contestable de notre ressenti en matière d'évolution du dialogue social.

En quelques mois à peine, nous avons en effet eu le sentiment de nous retrouver deux années en arrière avec le même mépris pour nos conditions de travail et la même déconsidération pour les

revendications que nous portons, que celui qu'affichait, de façon ostentatoire et paroxystique, celle qui vous précédait alors dans vos fonctions.

A tel point que nous avons hésité aujourd'hui jusqu'à la dernière minute à venir cautionner par notre présence en cette instance ce qui serait une nouvelle parodie de dialogue social.

Vous n'avez en effet, cet été, satisfait aucune de nos revendications pour gérer des épisodes caniculaires exceptionnels par leur durée et leur intensité vous contentant dans une posture analogue à celle du Ministre de la santé qui en 2003 s'était limité aux dispositifs existants pour faire face à une situation exceptionnelle avec les dégâts humains que cette gestion avait pu avoir.

Des collègues ont travaillé plusieurs jours dans des locaux où la température a pu frôler les 40 degrés.

- Vous avez tenté de refuser d'instruire un droit d'alerte déposé dans ce contexte.

- Pire, plutôt que d'entendre les demandes des agent·es, vous avez tenté de les contourner en proposant des solutions qui auraient pu s'avérer pour certain·es excessivement contraignantes en proposant d'imposer une ouverture anticipée des accueils

- Vous n'avez pas même envisagé de solutions de restaurations alternatives face à une décision du Secrétariat Général de ne plus rechercher de conventionnements alternatifs pour palier les fermetures estivales de restaurants administratifs (alors même que des cantines comme Réaumur qui d'ordinaire permettent aux agent·es de se restaurer étaient exceptionnellement fermées pour travaux).

- Vous déployez une politique de plus en plus restrictive en matière d'application du télétravail et nous avons pu récemment encore vérifier combien des situations personnelles complexes ou des problématiques médicales ne faisaient pas obstacle au refus d'octroi même temporaire d'un 3^e jour de télétravail ;

- Vous densifiez à l'excès les ordres du jour des instances ; des ordres du jour qui comportent des changements qui sont par ailleurs déjà mis en œuvre au plus grand mépris pour le travail des représentant·es des personnels que nous sommes.

- Enfin vous ne prenez même pas la peine de répondre à nos interpellations alors que nous vous avons écrit à plusieurs reprises ces dernières semaines :

- le 30 juillet nous vous avons interpellé au sujet de l'apurement des comptes d'imputation provisoire dans les SIE et les PRS avant la fin de l'année afin de permettre la création d'un Sages Direction unique pour la DRFIP 75. Les agent.es en charge de la comptabilité de ces services sont toujours en attente de réponses quant à l'injonction contradictoire édictée par le pôle gestion fiscale qui demande à la fois un traitement rapide via notamment les peu sécurisés basculements de créances en reliquat divers, tout en respectant rigoureusement les process comptables. A cette occasion nous vous avons alerté sur le nombre d'Avisirs en attente de traitement à l'antenne SIE de Vierzon (30000 avisirs dont la moitié de création à ce jour) et l'impact sur les SIE parisiens.
- le 19 août nous vous avons écrit au sujet des cyberattaques : nous vous demandions notamment si des agent·es de la DRFIP avaient été victimes du vol de leurs données professionnelles et quelles mesures vous entendiez prendre le cas échéant pour les protéger ? Vous ne nous avez même pas répondu sur ce point démontrant à cette occasion le peu de cas que vous faisiez des inquiétudes des collègues.

- Plus récemment, nous vous avons fait part d'inquiétudes sur la cellule téléphonique des TP Amendes en lien avec la mise en place de la cellule d'accueil à distance de Longuenesse, là encore aucune réponse de votre part.

Sur ces trois points nous attendons des réponses à notre déclaration liminaire, des réponses qui ne se sauraient souffrir d'être reléguées en fin de séance...

Nous attendons également avant de débiter cette séance une réponse à une question qui va percuter les sujets déménagements à l'ordre du jour de ce CSAL :

Nous avons obtenu de l'un de vos prédécesseurs, que le jour du déménagement d'un service, tous les collègues qui y sont en poste (y compris les télétravailleurs et télétravailleuses) soient, par souci d'égalité de traitement, placés en autorisation d'absence exceptionnelle, pouvez-vous nous garantir que vous continuerez bien de respecter ce engagement ?

Concernant les nombreux sujets à l'ordre du jour,

Vous nous présentez aujourd'hui la **création d'une cellule transverse au sein de la division dépenses de l'État** alors que cette cellule a été mise en place cet été après avoir été présentée aux services et partenaires dès l'été 2025 et au collège des cadres le 2 février dernier.

Voilà à nouveau un bel exemple de votre conception du dialogue social qui consiste à présenter aux représentants du personnel un prétendu projet qui est dans les faits déjà mis en place.

Oser parler dans vos documents d' « organisation future » (titre du paragraphe 1.3) est particulièrement risible.

Une conception du dialogue social qui s'inscrit dans la continuité du mode de fonctionnement brutal mis en place par une de vos prédécesseur.es qui avait osé nous présenter la mise en place des blocs fonctionnels au SIP 17° au 15/04/2024 alors que la réorganisation avait été opérée un an plus tôt comme le prouvaient les visites effectuées par la formation spécialisée santé, sécurité et conditions de travail dès juillet 2023. Nous reviendrons sur ce sujet.

Pour en revenir à la si mal nommée cellule transverse qui devrait plutôt s'appeler cellule de surveillance du SFACT bloc 1, nous notons que vous ne traitez pas dans vos documents de l'installation physique de cette cellule. Et pour cause, il aurait fallu que vous expliquiez que vous aviez installé les cadres A du bloc 1 dans un bureau vitré au sein du plateau avec une vue imprenable sur les postes de travail, donnant l'impression aux collègues d'être en permanence épiés par la hiérarchie. Et la surveillance ne s'arrête pas à cet aspect visuel mais s'exerce également au quotidien par la pression mise sur les agent.es qui doivent chaque soir rendre compte du travail effectué dans la journée auprès des A de la cellule dite « transverse » comme cela est précisé dans un message adressé par la cheffe de service en date du 30/06/2026 :

« Nous allons attribuer à chacun un tableau quotidien la veille au soir à traiter le lendemain.

Ce tableau doit être complété de la colonne observation et faire l'objet d'un retour le soir à l'équipe d'encadrement ».

Cette surveillance permanente exercée sur les personnels est particulièrement mal vécue et continue de dégrader les conditions de travail d'agent.es qui sont de plus en plus nombreux à vouloir fuir ce service. Et contrairement à ce que vous mentionnez dans vos documents, non, la mise en place de cette cellule n'est pas bien accueillie par le service.

Par ailleurs, toujours dans vos documents, vous indiquez que :

« L'objectif principal de la cellule transverse consiste à renforcer la mutualisation et la transversalité au sein de la division Dépenses d'une part et le contrôle interne d'autre part. »

Vous allez même jusqu'à préciser qu'elle a

« vocation à renforcer la méthodologie de travail des services et à apporter une expertise technique aux chefs de division et de département. »

Le fait que vous confiez cette mission à un apprenti et à deux inspecteurs nouvellement arrivés au sein du service (dont une inspectrice sortie d'école), et qui de fait ne disposent pas d'une grande expérience, a de quoi interroger sur la technicité des chefs de divisions et de département. Cela nous conforte davantage sur le but réel de la mise en place de cette cellule, à savoir non pas d'assurer une forme de mutualisation et d'expertise, mais plutôt une surveillance accrue sur les agent.es du SFACT bloc 1.

Concernant la rationalisation des assignations de la dépense du CGF Bloc 3.

« Rationalisation » est le juste terme, tant l'unique objectif de cette restructuration apparaît être celui d'une réduction des coûts dans le but de réduire les m² à Paris dans la droite ligne de la démétropolisation, de la poursuite du NRP au niveau national et de la mise en place de la foncière de l'Etat qui affiche comme objectif de réduire de 25 % l'immobilier tertiaire de l'État en 10 ans, en particulier dans les zones tendues comme à Paris. Sortir des missions de Paris et supprimer les ETP nécessaires à la réalisation de ces missions permettra en effet de justifier les fermetures de sites de demain. Quant à la restructuration inverse, à savoir le transfert des payes de la préfecture de police de Versailles vers Paris, elle n'est pas faite.

Cela montre bien que l'objectif annoncé dans vos documents, à savoir regrouper au sein d'un seul CGF le traitement des dépenses du ministère, n'est qu'un argument de façade qui remettrait au fond en cause la réaffectation de la paye qui a scindé la paye du ministère en expédiant celle de la DGFiP à Riom. Là aussi le but était avant tout de démétropoliser, réduire le nombre d'agent.es à Paris et participer au NRP Parisien afin de fermer des sites, sans considération pour la logique « ministère ».

Concernant les déménagements de Meuniers.

Comment ne pas revenir une nouvelle fois sur la situation du PCR 11-12 qui met particulièrement en évidence l'inextricable fouillis des déstructurations parisiennes liées au NRP, et dans lequel la DRFiP se perd.

Petit rappel des faits : en juillet 2021, il avait été annoncé que le site de Godefroy Cavaignac (où était située l'antenne 11^e du PCR) devait fermer en 2026. Un an plus tard nous apprenions que les services de ce site laisseraient finalement leur place à la DNVSF un an plus tôt, en 2025.

Dans les documents de présentation de la 2^e phase du NRP en 2022, il était prévu que le PCR 11-12 déménage pour Sand en 2 fois : l'antenne 11^e partirait en 2025 tandis que celle du 12^e partirait à la fermeture de Meuniers en 2027. Mais lors du CTL du 27 octobre 2022, il nous a été indiqué que décision avait été prise de déménager l'intégralité du service dans le 16^e dès 2025.

Inquiets de n'avoir toujours aucune information à l'automne 2024 sur ce déménagement, les collègues de l'antenne du 12^e nous ont demandé de vous interroger à ce sujet. Vous nous avez répondu de relire les documents du CTL d'octobre 2022. Nous avons rétorqué par la lecture du PV

de séance. Et constat a été fait que votre Direction ne se souvenait même plus de ses propres décisions.

Il a finalement été acté que seul l'antenne du 11^e partirait en 2025, et que celle du 12^e rejoindrait Sand en 2027, sauf nouveau changement, bien évidemment ! Et nouveau changement il y a eu puisque finalement c'est en octobre 2026 que l'antenne du 12^e quittera Meuniers pour Sand.

Malgré ces longues années de réflexion, nous avons été surpris, et pourtant nous aurions dû être habitués, de découvrir, début 2025, que vous n'aviez pas été capable de prévoir un espace suffisant pour accueillir l'ensemble du service sur un seul et même étage à Sand. Le site de Sand a pourtant été quasiment intégralement restructuré en 2024 en raison de l'arrivée des brigades de vérifications de Paris Centre. Et depuis vous n'avez réfléchi à aucune solution et le PCRP 11-12 doit se contenter d'une installation sur plusieurs étages, façon bouche-trou.

Concernant le choix de déménager des services du 11^e et 12^e arrondissement à l'autre bout de Paris, Solidaires Finances Publiques réitère son opposition à l'éloignement des services de leur tissu fiscal et des services de gestion avec qui ils devraient être en relation, et en l'espèce des SIP des 11^e et 12^e arrondissements qui sont ou vont être installés à Paganini.

Vous nous dites qu'il n'y a plus de place à Paganini (où le PCRP 11-12 aurait pourtant pu échanger et mutualiser avec le PCRP 18-19-20), mais c'est vous qui avez décidé de densifier démesurément ce site en fermant notamment Argonne (19^e), ce qui n'était pas prévu à l'origine. C'est vous qui êtes responsables de ces mauvaises décisions mais ce sont les agent.es qui en paient les conséquences en termes de conditions de travail, des agent.s qui, pour certains, devront subir plus d'1 heure de trajet supplémentaire par jour.

Plus largement au sujet des déménagements de Meuniers, non les collègues ne sont pas satisfaits de venir s'entasser, qui à Paganini, qui à Sand, au point qu'il n'est toujours pas certain qu'ils et elles puissent disposer de vestiaires individuels alors que nous vous avons prévenu de longue date que ce sujet était un point de crispation.

À quelques semaines de leurs déménagements, ils et elles ne sont toujours pas informés des modalités pratiques et ils s'inquiètent de savoir si les ventilateurs, les plantes vertes, les cafetières, les frigos suivront.

Concernant la mise en place des pôles fonctionnels dans les SIP 11^e et 12^e

En décembre 2025 était examiné en CSAL un rétex sur la mise en place des blocs fonctionnels (rebaptisés pôles fonctionnels). Il y était question de la démotivation des personnels, de la dégradation des conditions de travail notamment sur le pôle relation usagers sur lequel pèsent les contraintes d'organisation et le poids de l'accueil, de la perte de sens pour les collègues de la gestion, ou encore de l'abandon de la mission de recouvrement, le tout sans amélioration des résultats.

Ce sont toujours les mêmes problèmes qui ressortent depuis la mise en place des blocs fonctionnels dans le 17^e en 2023. Ils avaient été relatés dans une alerte de nos élu.es de la formation spécialisée adressée à Mme Mahieux le 4 juillet 2023 et ont été rappelés à chaque passage d'un SIP en blocs/pôles fonctionnels. Ces problèmes se sont accentués avec les suppressions d'emplois dont ont été particulièrement victimes les SIP et ont encore été mis en évidence lors de la récente enquête de la formation spécialisée sur le SIP 13^e.

Nous faisons déjà part à vos prédécesseurs de notre incompréhension face à leur obstination à ne pas remettre en cause ce modèle d'organisation en pôles prétendument « fonctionnels » des SIP parisiens, un modèle que vous nous vendez encore aujourd'hui sans aucun esprit critique et sans

même vous réferez aux conditions de mise en place que vous aviez vous-même identifiées, à savoir que cette réforme nécessitait que le service ait une taille critique (au moins 40 B et C ainsi que 2A pour le PFRU), une taille qui ne correspond plus aux effectifs actuels des SIP du 11^e et du 12^e arrondissements. Mais peu importe les conséquences, vous continuez à dérouler.

Concernant la mise à jour du NRP

En juin 2021, la DRFIP 75 présentait son bien mal nommé « Nouveau Réseau de Proximité » annoncé en 2019 avec au programme des fusions de services, des délocalisations de missions en dehors de Paris et la fermeture de 13 sites sur 27 entre 2021 et 2027 (pour mémoire, à sa création en 2010, la DRFIP 75 comptait 46 sites).

Pendant 2 ans, la DRFIP Paris avait refusé de nous donner la moindre information au motif qu'elle voulait communiquer un projet ficelé offrant de la visibilité aux agentes et agents, et ainsi éviter les revirements.

Peine perdue notamment pour les SIP 13^e et 19^e qui ont vu ces revirements se multiplier tant en termes de localisation que de calendrier, à l'image du PCRP 11-12 dont nous avons parlé précédemment.

L'ensemble de ces revirements serait trop longs à exposer ici (déjà que nous n'avons pas réussi à faire bref), donc nous n'évoquerons que les derniers qui figurent dans les documents de ce CSAL, à savoir :

- SIP 13^e : report de l'installation sur le site de Moulin vert à décembre 2027 (après l'avoir avancé d'un semestre l'année dernière)
- SIP 19^e : Après avoir indiqué cet été aux collègues que la décision avait été prise d'avancer le déménagement sur Paganini à mars 2027, vous leur proposez désormais de voter pour choisir entre une installation en mars ou en novembre 2027 (comme les collègues qui travaillent à Argonne auraient pu demander à être affectés dans le 20^e s'ils préféraient travailler sur Paganini, il est vraisemblable que le choix majoritaire qui ressorte des urnes soit de rester dans le 19^e le plus longtemps possible, ou comment vous souhaiter donner l'illusion de consulter les collègues alors que la conclusion est prévisible).

En bref, après avoir envisagé de déménager les SIP 13^e et 19^e avant la prochaine campagne déclarative à l'impôt sur le revenu, vous faites machine arrière et les reportez à fin 2027.

Pour Solidaires Finances Publiques Paris, nos luttes portent et ne sont sans doute pas étrangères à ces reculs.

En effet, depuis toutes ces années, nous ne cessons d'interpeller les élu.es locaux et nationaux au sujet de la fermeture des accueils des Finances Publiques à Paris et de mener des actions collectives intersyndicales contre la fermeture de nos sites. Cette sensibilisation se poursuit et nous avons été invités (Solidaires Finances Publiques Paris et la CGT Finances Publiques Paris) à l'Assemblée Nationale le 14 septembre par le député Rodrigo Arenas de la 10^e circonscription de Paris (sud des 13^e et 14^e arrondissements) afin d'évoquer le sort du site de Tolbiac.

En parallèle, nous avons effectué cet été un signalement auprès de la Préfecture de Police de Paris quant aux risques liés à la sécurité des files d'attente sur la voie publique :

- d'une part à Moulin Vert (14^e) où l'étroitesse du trottoir ne pourra pas accueillir de manière sécurisée les contribuables du 13^e en plus de ceux du 14^e venus faire la queue ;
- d'autre part à Paganini (20^e) où la présence de 2 accueils (un situé rue de Paganini pour les SIP 11^e, 12^e et 20^e et l'autre situé sur le côté du bâtiment rue Maryse Hilsz pour le SIP 19^e), dont les files d'attente pourront se confondre en période d'affluence, sera une source prévisible de tensions, et ce d'autant plus que l'installation de l'accueil du 19^e à l'emplacement de l'ancien accueil amendes (fermé en 2024 sans qu'aucune solution de remplacement n'ait été proposée aux redevables amendes) pourrait laisser croire à la réouverture de ce dernier.

La fermeture de ces 2 sites du 13^e et du 19^e ainsi que celle du 12^e sont emblématiques de votre désintérêt pour nos missions de service public alors que l'affluence à ces accueils (en augmentation cette année) démontre toutes leur importance et leur utilité pour la population.

Il en est de même pour les conditions de travail des agent.es de la DRFIP 75 dont vous vous souciez peu qu'elles soient dégradées :

- Réduction des surfaces
- Généralisation du travail en plateau pour les non encadrants et pour certains inspecteurs-trices encadrants
- Allongement des temps de trajet
- Fermetures de sites disposant de restaurants administratifs
- Restructurations permanentes
- Multiplication des déménagements ...